

HABILITATION ELECTRIQUE : RECYCLAGE



Objectifs

Obtenir le recyclage de son habilitation électrique selon la norme NFC 18-540 : H0/BO - BS - BE - BP - B1V - B2V - BR - BC

Contenus

– Notions élémentaires d'électricité – Sensibilisation aux risques électriques – Prévention des risques électriques – Norme NF C 18-510 définition – Opération dans l'environnement – Travaux hors tension en BTA – Intervention en TBT et BT – Matériel de protection individuel et collectif – Manœuvres, mesurages, essais, vérifications – Outillages électriques portatifs à main – Pratique : mise en situation sur plateforme d'essai

Pré-requis

Etre titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité pour suivre la formation "recyclage"

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien Entrées et sorties permanentes

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : Selon niveau à recycler de 7h à 14h
- Nombre d'heures au total : Selon niveau à recycler de 7h à 14h

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Attestation de formation Avis après formation suite à évaluation théorique et pratique dans les conditions définies par la norme NFC 18-510. Validation sur armoires électriques

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF

Tarif

Prix maximum en euros : 23,00 € par stagiaire
Complément sur le tarif : personnalisable en fonction du statut du candidat

Résultat(s)

Taux de satisfaction : 100% (2022)

Information(s) diverse(s)

B1v B2v BR BC BE - B0 H0 H0V / BS BE Manoeuvre

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Henri Sainte Claire Deville
48 Avenue de la Résistance
63600 - Ambert

Contact
Thibaut LUGAN
04 73 26 35 06
greta-auvergne@ac-clermont.fr